

Le P'tit Mot de BeST

Bazoches-et-Saint-Thibaut

N°7 – Mars 2025

Mairie :

2 Place Charles Houssel
Tél. : 03 23 54 84 24 (répondeur)
mairiebazoches.v@orange.fr
www.bazoches-sur-vesle.fr

Secrétariat de Mairie :

Mardi et Jeudi : 18 h15 –19 h 15
En dehors de ces horaires, prendre rdv.

Maire : DROUET Christian

Maire délégué et Premier Adjoint : MERCIER Sébastien

Deuxième Adjoint : VERBESTEL Sylvie

Numéros d'urgence :

Samu : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Pharmacie de permanence : 3237

Le p'tit Mot de BeST est disponible également sur le site <http://www.bazoches-sur-vesle.fr/>

Bonjour à tous,

Alors que nous avons la surprise d'un soleil radieux qui, malheureusement ne durera pas, mais dont il est bon de profiter.

Les rayons de ce soleil nous donnent une envie de revivre après un long endormissement dû aux pluies et au froid. Et pourtant ce bon temps ne peut masquer la dure réalité de ce monde qui nous entoure. De nouveau, les Grands de celui-ci ont décidé de jouer un jeu dangereux, plein de décisions ambiguës et inconséquentes.

Ho bien sûr il est toujours possible de se donner toutes « les bonnes raisons du monde », mais quand toute chose se fonde dans le non-respect de l'autre il est alors impossible que les actions aillent dans le bon sens. Que cela soit pour nos politiques, nos financiers, mais aussi dans les relations qui nous lient les uns les autres.

Pour ce qui nous concerne, essayons de ne pas prendre la teinte de ce monde qui nous amène à perdre des valeurs de paix, de joie et de bien vivre ensemble.

Les associations du village, que je remercie, et dont je veux vanter les mérites, essaient d'apporter ces valeurs au travers de leurs actions... (Et d'autres activités peuvent se dessiner...) afin de créer des moments de rencontres, de partage, d'échanges.

Ces associations ne sont pas là pour se satisfaire mais bien étant à votre service. Nous avons la chance d'avoir des habitants volontaires, motivés, déterminés qui se sont donnés la mission d'animer ce village. Si vous voulez en être, n'hésitez pas à entrer dans ce tissu associatif ou bien participer aux différentes activités proposées. Pour les connaître mieux, prenez contact et/ou venez aux assemblées générales, ce qui pourraient être intéressants en termes d'échanges et d'idées nouvelles.

Merci à ceux qui s'impliquent dans tous ces projets...

Joyeux printemps à tous !

C.DROUET

LE COIN DES ASSOS



Bazanime

Association socio sportive et culturelle de Bazoches et St-Thibaut

❖ Retour sur la soirée Beaujolais du samedi 23/11/2024

Nous sommes ravis d'avoir pu trinquer ensemble et célébrer cette tradition autour d'un verre de Beaujolais dans une ambiance chaleureuse et amicale. Les rires et échanges ont fait de cette soirée un moment de convivialité. Un grand merci à tous les présents. A très bientôt pour l'édition 2025.

❖ Retour sur le Noël des enfants du dimanche 15/12/2024

Un grand merci à tous petits et grands pour cette belle après-midi de partage et de féerie. Le Père Noël nous a fait l'honneur de sa visite pour le plus grand plaisir des enfants. Kids'anim a réalisé de magnifiques maquillages et de superbes sculptures de ballons.



❖ Retour sur l'après-midi jeux et galette en collaboration avec la mairie du 19/01/2025

Merci à vous tous d'avoir partagé ce dimanche après-midi convivial. Votre présence a contribué à rendre ce moment agréable et chaleureux. Les délicieuses galettes et le champagne offerts par la mairie ont ajouté une touche festive.



❖ Recherche bénévoles

Notre association est à la recherche de bénévoles, que ce soit pour une aide ponctuelle ou pour une participation plus régulière. Chaque aide compte et est précieuse pour mener à bien nos manifestations.

En tant que bénévoles, vous aurez l'opportunité de contribuer activement à la vie locale du village, de rencontrer de nouvelles personnes et de vivre des moments de partage enrichissants.

Si vous êtes intéressés pour vivre cette aventure, n'hésitez pas à nous contacter sur notre groupe facebook « Ça bouge à Bazoches-et-Saint-Thibaut » ou sur notre adresse mail : bazanime@hotmail.com.

❖ Agenda événements 1^{er} semestre 2025

- **Samedi 15/03/2025** : LOTO sans réservation
- **Mercredi 29/03/2025** : Assemblée générale de l'association
- **Dimanche 30/03/2025** : Après-midi créative
- **Dimanche 27/04/2025** : Pâques
- **Dimanche 18/05/2025** : Troc-Fleurs
- **Dimanche 01/06/2025** : Vide dressing (vêtements enfants et adultes)



Association Familles Rurales LES MARMOTS

Le MERCREDI est ouvert À TOUS LES ENFANTS de 3 à 11 ans Y COMPRIS HORS VILLAGE DE 7H30 A 18H30.

Plusieurs modalités d'accueil vous sont proposées : JOURNEE AVEC REPAS, DEMI-JOURNEE SANS REPAS, DEMI-JOURNEE AVEC REPAS OU SIMPLEMENT MATIN OU APRES MIDI.

Association déclarée ALSH, "Label plans mercredis" (partenaire CAF)

*Modalités d'Inscription et tarifs auprès de Sylvie, directrice, par mail : lesmarmots02@gmail.com



LES MARMOTS a organisé sa 1^{ère}
Soirée tartiflette !!
le
SAMEDI 8 MARS
à 19h30
Sur une ambiance années 80'

Apéritif
Plat
Dessert
Café

Merci à tous les inscrits pour leur soutien !!



BeST Gaming

Notre association BeST Gaming vous attend les **mercredis de 18h à 21h** à la salle polyvalente de Bazoches-et-Saint-Thibaut. Venez découvrir ou vous perfectionner aux fléchettes. Nombreuses cibles pour tous les niveaux, dans une ambiance sympathique. Nous vous attendons nombreux !



Les Amis de la Pétanque

Retrouvez les amis de la pétanque sur la place du village tous **les mardis et vendredis après-midi**. Des concours sont régulièrement organisés.

Actualités de notre commune

La commune a reçu la troupe La Compagnie d'A Côté le dimanche 2 mars à la salle polyvalente. Une quarantaine de spectateurs était au rendez-vous ! Merci à tous !

La Compagnie d'A Côté
vous présente

*Comme s'il en pleuvait
de Sébastien Thierry*

Carlito

Adapté et mis en scène par Marie Mulotte

Daussy Charles	Jamaa Clara	Mulotte Marie	Sené Baptiste
-------------------	----------------	------------------	------------------

masqueaplume@gmail.com

Salle polyvalente
Place Charles-Houssel
02220 Bazoches-et-Saint-Thibaut

Entrée : 5€

La Compagnie d'A Côté
vous présente

*Comme s'il en pleuvait
de Sébastien Thierry*

Dans un appartement du XVème à Paris, un couple de quinquagénaires tranquilles découvre un jour de l'argent dans leur salon.

Ce phénomène va se répéter avec des sommes de plus en plus importantes...

D'où vient cet argent et comment arrive-t-il chez eux ? Est-ce leur femme de ménage espagnole la coupable ? Le nouveau voisin du dessus qui paraît assez étrange ? Et une autre grande question les taraude : que doivent-ils faire de cet argent ?

Venez découvrir ce que Bruno et Laurence vont faire face à cet argent qui leur tombe littéralement du ciel.

Adapté et mis en scène par Marie Mulotte

Daussy Charles	Jamaa Clara	Mulotte Marie	Sené Baptiste
-------------------	----------------	------------------	------------------

masqueaplume@gmail.com

Salle polyvalente
Place Charles-Houssel
02220 Bazoches-et-Saint-Thibaut

Entrée : 5€

FÊTE COMMUNALE du 14/06/2025

Nous vous avons fait savoir dans le précédent bulletin que les forains n'avaient pas honoré leur venue l'année dernière. Nous vous informons qu'ils ne reviendront plus à partir de cette année. Pour pallier à cette absence et pour garder un moment de partage et de festivité dans le village, la mairie a convié toutes les associations à une rencontre autour d'un projet commun pour le week-end de cette fête communale.

A la fin de cette réunion, les associations avec la participation de la commune, ont décidé d'organiser un événement qui se passera le samedi 14 juin.

Concours, tombola, restauration, jeux, et d'autres animations sont prévus.

Un petit "marché local nocturne" sera également de la partie ! La recherche d'exposants est déjà en cours.

Informations à venir....

« Et si on en parlait... »

Tous les 1ers vendredis de chaque mois à 18h, Mr le Maire reçoit les habitants qui souhaitent, en toute convivialité, discuter sur un sujet qui leur tient à cœur.

Actualité, hobby, collection, jardinage, histoire

Venez partager votre passion

PS : Si vous avez en votre possession des documents, photos ou autres qui concernent notre village, n'hésitez pas à les apporter.

GYM DOUCE SENIOR +60ans

La mairie a contacté l'AMSAM de Soissons (association d'utilité publique loi 1901) qui va mettre en place dans notre commune un atelier de prévention sénior (+60 ans).

Ces ateliers sont un moyen de faire passer un moment de partage, de convivialité et de rencontre.

Cette prestation gratuite aura lieu sur 8 séances les lundis après-midi à partir de mai 2025.

Les modalités d'inscription vous seront communiquées courant mars.

Voirie....

Suite à l'étude hydraulique effectuée pour nous aider à améliorer les points importants d'inondation dans le village, la commission de voirie ainsi que le conseil municipal ont voté le projet d'aménagement de la rue Marie Curie/rue des Grands Jardins. La rénovation de la place Charles Houssel (devant les grilles de l'école) ainsi que de la rue de l'étrille est incluse dans la demande de subvention qui a été déposée en Janvier.

Nous attendons la réponse mais espérons pouvoir commencer les travaux en 2025.

Sylvie VERBESTEL, adjointe

Participation citoyenne (anciennement voisins vigilants)

Ça bouge enfin ! Malgré nos relances sur 2 années, un manque d'effectif et de nombreuses priorités à la brigade de gendarmerie de Braine ont retardé le lancement de ce plan demandé depuis longtemps par la mairie et des élus alentours qui attendaient un retour.

Le dossier est repris par les Major et Adjudant-Chef de la brigade avec lesquels nous sommes régulièrement en lien.

Tous les élus des communes de la CCVA sont d'ailleurs conviés à une réunion d'information et d'échange fin mars par la Communauté de brigade Braine-Vailly afin de connaître les besoins de chacun. Nous ne manquerons pas de vous informer de la suite donnée à cet échange.

Un nouveau projet éolien malgré notre opposition

Malgré les décisions prises en conseil municipal à deux reprises pour refuser ce type de projet, les promoteurs poursuivent leurs démarches, ignorant la volonté locale de la population.

📍 À **Brenelle / Courcelles-sur-Vesle / Saint-Mard**, le promoteur a fait appel du rejet préfectoral. L'association **NAUÉ** se mobilisera et se rendra à la cour d'appel pour soutenir la décision du préfet.

📍 À **Dhuizel**, après l'avis négatif du commissaire enquêteur, nous attendons désormais la décision de la nouvelle préfète.

Par ailleurs, un autre projet menace notre patrimoine paysager, culturel et architectural dans un rayon de 6 km autour de **Bazoches-et-Saint-Thibaut** : celui de **Lhuys et Jouaignes**, et un tout nouveau projet vient d'être lancé à **Lesges**.

Une réunion de riverains a déjà eu lieu à l'appel de l'association **NAUÉ**.

📅 **Prochaine réunion :**

📅 **Samedi 22 mars à 15 h**

📍 **Mairie de Mareuil-en-Dôle**

Je tiens, en tant qu'élu, à réaffirmer mon engagement à protéger notre environnement et nos droits. Nous comptons sur votre présence pour défendre ensemble notre cadre de vie.

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1er adjoint de Bazoches-et-Saint-Thibaut

Membre des associations NAUÉ et EEDAM

Compte rendu de la réunion du Syndicat des eaux de Fismes :

Date : 4 mars 2025

Participants : Sébastien PRIMAULT, Sébastien MERCIER

Débat d'orientations budgétaires 2025

Lors de cette réunion, un débat d'orientations budgétaires a eu lieu en présence de Messieurs Sébastien PRIMAULT et Sébastien MERCIER.

Étude diagnostique pour le renouvellement des canalisations – Rue Marie Curie

- Concernant notre village (ligne 11 du budget prévisionnel), l'étude diagnostique est devenue une priorité pour le renouvellement des canalisations de la rue Marie Curie, dont l'installation remonte à 1935.
- Le coût estimé de cette opération s'élève à **120 000 €**.

Interconnexion Saint-Thibaut - Bazoches

- En ligne 28 du budget, il a été précisé que l'étude relative à l'interconnexion entre **Saint-Thibaut et Bazoches** est désormais finalisée.
- Cette interconnexion concerne un linéaire de **700 mètres** pour un coût total estimé à **180 000 €**.
- Le Syndicat a soumis une **demande de subvention auprès de l'AESN Artois-Picardie** afin de financer cette opération.

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1er adjoint de Bazoches-et-Saint-Thibaut

Bazoches-et-Saint-Thibaut engagé dans l'aménagement du territoire :

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Soissonnais et du Valois, les élus du PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) travaillent actuellement sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS). Ce document, équivalent au PADD du PLUI, fixe les grandes orientations du territoire pour les années à venir.

En tant qu' élu, je participe activement à ces travaux afin de garantir un développement harmonieux et durable de notre territoire. Mon engagement au sein du projet vise à défendre les intérêts de notre village et à contribuer à une vision cohérente du développement urbain, économique et environnemental du Soissonnais et du Valois.

La participation des élus locaux de la CCVA est essentielle pour construire un projet adapté aux réalités de nos communes et aux attentes des habitants. Ce travail collectif permettra d'établir un cadre stratégique conciliant croissance économique, préservation des paysages et amélioration du cadre de vie.

Les habitants seront informés des avancées du projet et auront l'opportunité de s'exprimer lors des différentes étapes de concertation prévues.

Sébastien MERCIER

Maire Délégué de Saint-Thibaut

1er adjoint de Bazoches-et-Saint-Thibaut

HISTOIRE de notre village :

Saint-Thibaut n'existe que par la grâce de ses puissants voisins : les sires de Bazoches. D'ailleurs pendant sept siècles, ce village ne sera connu que sous le vocable de Saint-Thibaut-dessus-Bazoches, soulignant sa position.

On peut avancer que le Xème siècle situe l'époque de sa fondation. La forêt de Dôle s'étend presque jusqu'à la Vesle et le chêne croît là où se baignent ces humides bords de royaume des vents.

Une route, sans doute, traverse et franchit le ru du Beau, qui coule du versant sud vers la rivière, un ponceau s'érige à mi-côte, c'est l'arche Chartan ou Charreton.

Cette route peut-elle s'identifier à la voie romaine de Milan à Boulognes construite par les légions de César ? La chose paraît très hypothétique.

Bazoches croît lentement, depuis déjà 800 ans, autours de l'oratoire fondé par Saint-loup, à la mémoire des deux martyrs Rufin et Valère. Il en sortira bientôt une chapelle, puis une vaste collégiale.

La terre de Bazoches appartient à l'évêque de Soissons, ainsi que celle du futur hameau de Saint-Thibaut, et lune et l'autre s'étendent sur les deux rives de la Vesle...

*Ce texte est la transcription fidèle d'un manuscrit original attribué à **Monsieur Haution** de Bazoches. Je vous livrerai dans les prochains numéros du BEST la suite de cette Histoire de notre commune.*

Sébastien MERCIER

Les potins du potager

Les saints de glace

Les saints de glace (d'avril à mai), sont les jours susceptibles de devenir les plus froids, notamment la nuit ou le matin, ils sont au nombre de 5 :

Les saints geleurs, grêleurs, et brûleurs de bourgeons :

- Le Dimanche 11 mai Saint-Mamert
- Le Lundi 12 mai Saint-Pancrace
- Le Mardi 13 mai Saint-Servais
- Le Lundi 19 mai Saint-Yves
- Le Dimanche 25 mai Saint-Urbain

Ces saints sont associés à une période de **transition entre le printemps et l'été**, et marquent la fin des gelées printanières.

Cependant, il faut rester prudent avec les 3 Saints qui précèdent :

- Le Mercredi 23 avril Saint-Georges
- Le Vendredi 25 avril Saint-Marc
- Le Mercredi 30 avril Saint-Eutrope

Le mois de mai est souvent caractérisé par des variations de température importantes, avec des nuits encore fraîches et des journées déjà chaudes. C'est donc une période particulièrement délicate pour les jardiniers pressés de profiter des journées qui sont longues désormais. Cependant, le risque de tout perdre est à craindre sans stratégie de protection des cultures.

Il est donc conseillé de commencer ses plantations la deuxième quinzaine de mai.

Recette

Bœuf à la mode

Préparation: 30 mn. Cuisson: 4h

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - 700g de bœuf | - 2dl de vin blanc |
| - 150 g couennes de lard | - 2 dl de bouillon |
| - 1 pied de veau | - 1 kg de carottes |
| - 60 g oignons | - bouquet garni |

Foncer la cocotte avec les couennes de lard.

Y mettre les oignons et les carottes coupées en rondelles.

Placer la viande et le pied de veau.

Arroser avec le bouillon chaud et le vin blanc.

Saler, poivrer, mettre le bouquet garni.

Couvrir hermétiquement et faire partir sur feu.

Dès que la cuisson a commencé, mettre au four à 180° et compter 4 heures de cuisson.

Pendant la dernière heure, arroser toutes les 10 minutes.

Laisser la viande exposée à la chaleur du four, sans couvercle, pendant 25 mn. La viande doit être dorée.

Bon appétit.



INFOS PRATIQUES

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Réservée exclusivement aux habitants de la commune

Modalités de location pour le week-end :

Tarif : 120€ + chèque caution 1000€ + attestation assurance responsabilité civile + règlement consommation électrique.

- Aux heures de permanences des mardi et jeudi, appeler ou passer en mairie (voir horaire ci-dessus) pour convenir d'une date et réserver.

- Il vous sera demandé de compléter une convention de mise à disposition.

Bacs de tri ordures ménagères

Dans le cas de vente de votre maison, vous devez prévenir la CCVA un mois avant votre départ. Pour cela vous trouverez toutes les informations sur le site de la CCVA :

20 ter rue du Bois Morin

BP 6

02370 PRESLES ET BOVES

Tel : 03 23 54 05 81

Fax : 03 23 54 52 70

E-mail : contact01@cc-valdeaisne.fr

Site web : www.ccc-valdeaisne.fr

Les nouveaux arrivants dans la commune doivent également contacter ce service pour récupérer leurs bacs de collectes.

Des bacs de collectes peuvent tomber, malheureusement, et les ordures s'éparpiller à tous vents.

Il vous est demandé, si cela arrive, de ramasser ce qui vous appartient pour garder notre nature propre et éviter des désagréments à vos voisins, merci.

N'oubliez pas que vous êtes responsables de vos ordures.

La benne rue des Grands Jardins est dédiée AU VERRE

Depuis quelques temps, des objets comme gazinière, sacs de linge, frigo ont fait leur apparition à cet endroit. Les déchetteries reprennent **GRATUITEMENT** ce genre de déchet, merci de faire quelques kilomètres de plus pour les y emmener ! Ce n'est pas à votre agent communal de s'en occuper !

Le dépôt sauvage d'ordures ménagères est amendable !

La loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite « climat et résilience » a créé au sein du code de l'environnement un nouvel article L. 231-2 qui réprime le dépôt ou l'abandon illégal de déchets.

Merci de respecter cet endroit.

Défibrillateur :



En cas d'urgence, un défibrillateur est installé à l'extérieur de la salle polyvalente, sur la gauche de l'entrée.

ANIMAUX

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. **En effet, l'article de loi R632-1 du Code pénal et l'article de loi R541-76 du Code de l'environnement imposent aux usagers de la collectivité de ramasser les crottes de leur chien, sous peine d'amende -135€-**

Il vous est demandé également de faire attention à la divagation de vos animaux (Chiens, chats...) ! Les habitants et voisins n'ont pas à subir les inconvénients liés à ce comportement.

VOISINAGE :

Article 20 de l'arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage bruyant ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

FEU DANS SON JARDIN, QUE DIT LA LOI ?

Même propriétaire de votre jardin, vous ne pouvez pas y allumer un feu. Il est interdit de brûler tout type de déchet à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire)

Nos P'tits jeux

Mots mêlés Retrouve les mots dans la grille. Lequel n'y apparaît pas?



F	G	M	H	K	C	H	A	T	A	I	G	N	E	C
E	C	D	J	N	O	I	X	Q	X	H	J	J	C	Z
U	A	I	L	A	P	I	N	L	J	I	C	W	Z	H
I	B	G	E	Ç	E	L	H	N	P	T	D	L	J	I
L	G	P	S	A	N	G	L	I	E	R	T	H	P	B
L	C	L	C	R	G	Ç	G	G	X	E	R	M	O	O
E	P	H	A	A	R	B	R	E	A	N	K	T	R	U
B	A	I	R	N	V	C	J	P	N	X	I	Q	V	B
R	R	R	G	Y	D	A	F	O	W	O	Y	J	U	U
A	Ç	A	O	M	K	H	S	H	M	N	I	O	G	C
N	H	K	T	J	B	S	W	K	A	U	T	O	Q	H
C	G	B	U	X	I	E	C	U	R	E	U	I	L	E
H	K	V	P	R	C	S	A	B	R	K	Ç	V	C	R
E	H	I	E	J	H	R	R	O	O	H	Z	Ç	Z	O
S	Y	H	P	K	E	E	F	H	N	Z	Z	A	Z	N

- ARBRE
- BICHE
- BRANCHES
- BUCHERON
- CHATAIGNE
- ECUREUIL
- ESCARGOT
- FEUILLE
- FOUGERE
- FORET
- GLAND
- HERISSON
- HIBOU
- LAPIN
- MARRON
- NOIX
- SANGLIER



5	3			7				
6			1	9	5			
	9	8					6	
8				6				3
4			8		3			1
7				2				6
	6					2	8	
			4	1	9			5
				8			7	9

Mot intru :

Solutions dans notre prochain numéro !

5	4	3	1	8	9	7	6	2
2	6	9	3	5	7	8	1	4
7	8	1	4	6	2	9	3	5
1	7	5	9	2	4	3	8	6
4	3	8	5	7	6	1	2	9
6	9	2	8	3	1	4	5	7
8	5	7	2	4	3	6	9	1
3	1	6	7	9	5	2	4	8
9	2	4	6	1	8	5	7	3

Coloriage pour petits ou grands !



Entreprises de notre commune

Olivier LEGRAS

Peinture-Plaquiste
Rue du champ des Louis
Tél : 06 74 12 18 95

Jean-Marc COUTURIER

Tous travaux intérieur/extérieur
10, rue du Champ des Louis
Tél : 03 23 73 43 10 – 06 84 39 12 29
couturier.jean-marc@orange.fr

FISMES MAINTENANCE (RGE)

Tous travaux (Electricité, etc.)

7, Route Nationale
Tél. : 03 23 53 80 28
Tél. : 06 80 64 35 00

Cabinet d'Assurances Sébastien Mercier

Agent général d'assurances AXA-AGIPI
Orias n° 22000851
19 rue Victorine
Tél. : 06 45 69 52 64

SASU ACQM

Nathalie Berquand

Conseil, audit, et formation en qualité pour les industries de la santé

14, rue Saint Pierre

02220 Bazoches et Saint Thibaut

Tel : 07 83 59 98 34

email : sasu.acqm@gmail.com

site internet : <http://sasu-acqm.com>

Isabelle OGET

Qi-Gong/Shiatsu Relax
3, rue du Mont-Plaisir
Tél. : 07.82.22.46.84

Bénédicte LAGACHE

Kids'Anim
Activités récréatives et de loisirs
14, rue Victorine
Tél. : 06 74 65 82 11

BAZOUCHES TATTOO CLUB

Salon privé de tatouages

4 rue Marie Curie
Tél : 07 60 37 60 19 sur RDV
Facebook/Instagram #TONTONTATTOO

Verger La cueillette du Mont Plaisir

N31
Tél. : 06 74 08 97 17 ou 06 85 43 15 43

Si d'autres entreprises veulent se faire connaître, nous les invitons à contacter la Mairie de Bazoches-et-Saint-Thibaut.